



Ligue des
droits et libertés

Responsable du développement financier et du membership

Contrat d'un an

La *Ligue des droits et libertés (LDL)* est une organisation politique de défense des droits humains. La *LDL* prend position, intervient auprès des instances gouvernementales ou autres, tant sur la scène nationale qu'internationale, pour dénoncer des situations de violation de droits de la personne. Elle mène des activités d'information, de formation, de sensibilisation visant à faire connaître le plus largement possible les enjeux de droits pouvant se rapporter à l'ensemble des aspects de la vie en société.

La *LDL* offre un environnement de travail qui valorise le travail en équipe et en comités, où la dimension collective, l'engagement et l'expertise des militant-e-s tiennent une place très importante. Le travail y est très diversifié, la *LDL* intervenant sur des enjeux de droits humains variés liés à l'actualité politique et sociale et luttant contre toute forme d'oppression.

Description du poste :

Sous la responsabilité de la coordination et en étroite collaboration avec l'équipe de travail et les instances concernées, la personne responsable du développement financier et du membership a pour principal mandat l'élaboration, le développement et la mise en œuvre de la stratégie globale et durable de développement financier et du membership visant à soutenir la croissance de l'organisation.

Plus précisément, elle exerce les fonctions suivantes :

- Assure la réalisation du plan d'action en développement financier et du membership de la *LDL*
- Identifie et développe de nouvelles possibilités de financement afin d'augmenter les revenus autonomes de la *LDL*
- Conçoit et réalise les stratégies de développement du membership et les outils reliés Assure la réalisation de la campagne annuelle de financement et les outils reliés
- Développe le programme de relations et de fidélisation des partenaires et des donateurs et donatrices
- Est responsable de l'organisation des diverses activités de financement et promotionnelles
- Élabore et met en œuvre la stratégie de promotion de la *LDL* et les outils reliés afin d'accroître son rayonnement, conjointement avec la personne responsable des communications
- Assume, de concert avec l'adjointe à la coordination, la préparation de certaines demandes de financement
- Est responsable de recruter, mobiliser, motiver et encadrer des militant-es pour participer à la collecte de fonds

- Toutes autres tâches connexes.

Profil recherché

Soucieuse d'assurer le respect de l'accès à l'égalité en emploi, la *LDL* incite les personnes s'identifiant à un ou plusieurs groupes discriminés à poser leur candidature.

- Adhésion à la mission et aux orientations générales de la *LDL*
- Bonne connaissance des enjeux en matière de droits humains
- Diplôme universitaire dans un domaine relié et/ou disposant de toute expérience pertinente en collecte de fonds ou philanthropie
- Capacité de planification, d'organisation et de priorisation du travail
- Capacité d'adaptation
- Fait preuve d'autonomie, de créativité et de flexibilité.
- Entregent
- Aisance et intérêt à travailler en équipe, à interagir avec les militant-e-s et les membres des instances de la *LDL*
- Excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Bonne capacité de s'exprimer en anglais à l'oral et à l'écrit
- Capacité de travailler sous pression
- Flexibilité dans les horaires de travail
- Capacité de design graphique un atout
- Maîtrise de la suite Adobe Creative un atout

Merci de faire parvenir votre CV et lettre de motivation avant 17h le 30 novembre 2018 à info@liguedesdroits.ca en indiquant **Candidature responsable du développement financier et du membership dans l'objet du courriel ou par la poste au 516 Beaubien Est, Montréal, H2S 1S5**

Date d'entrée en fonction : 14 janvier 2019

Seules les personnes retenues pour une entrevue de sélection seront contactées.

Salaire annuel : 30 226\$ (selon la politique salariale en vigueur)

Contrat d'un an

Semaine normale de travail : 28 heures par semaine

Avantages sociaux : assurance collective, régime de retraite, flexibilité dans les horaires de travail (selon les besoins de l'organisme)